

Be Safe

**Prévention
contre le vol de vélo
dans les écoles**

page 05

**Service
Sécurité Football**

page 08

**Projet de prévention
du matériel
pyrotechnique**

page 12

#61

AVANT-PROPOS

Un début d'année scolaire en toute sécurité

L'été touche à nouveau à sa fin. Les portes des écoles ont rouvert et les élèves sont impatients de se rendre à l'école à vélo. Nous vous présentons les principaux conseils et astuces pour éviter les vols de vélos à l'école et dans les lieux publics.

Outre l'année scolaire, la nouvelle saison de football a également débuté. Dans ce numéro, nous vous donnons un aperçu des tenants et aboutissants de la Team Politique et Prévention Sécurité Football de la Direction Générale Sécurité et Prévention et de son étroite collaboration avec ses partenaires. À leurs côtés, nous veillons à ce que chacun puisse profiter du football en toute sécurité dans l'enceinte et aux alentours des stades.

L'année 2023 est aussi une année de préparation. En effet, au premier semestre 2024, la Belgique aura l'honneur de présider le Conseil de l'Union européenne. Vous découvrirez dans ce magazine en quoi consiste exactement cette présidence. Bonne lecture !

PRÉSIDENTE DE L'UE BELGIQUE

La Belgique à la tête de l'Union européenne

En 2024, la Belgique présidera l'Union européenne pendant six mois. Nous nous sommes entretenus avec Anneleen Van Cauwenberge, responsable du programme Politique internationale, sur le rôle de la Direction Générale Sécurité et Prévention (DGSP) et la longue préparation à la présidence de l'UE.

Lire la suite à la page 03



Anneleen, tous les six mois (de janvier à juin et de juillet à décembre), le Conseil de l'Union européenne (UE) est présidé en alternance par un État membre. Le tour de la Belgique viendra de janvier 2024 à juin 2024. De quoi notre pays sera-t-il chargé ce semestre-là ?

« En tant que Président du Conseil de l'Union européenne, la Belgique jouera un rôle de premier plan dans les travaux du Conseil de l'Union européenne. Au sein de ce Conseil, les ministres des 27 États membres se réunissent pour discuter et convenir d'une législation à l'échelle de l'UE. Le Président dirige les réunions du Conseil. Plus précisément, il s'occupe de quatre questions : la continuité de l'agenda de l'UE, la législation, la coopération entre les États membres ainsi que la coopération et la coordination avec les autres institutions de l'UE. La Belgique devra jouer le rôle de médiateur impartial et neutre, ce qui n'est pas sans importance. Cela signifie que l'intérêt public passe avant l'intérêt national. »

En quoi consistent concrètement les tâches de la présidence ?

« Le pays qui assure la présidence doit s'acquitter de deux tâches principales. Il dirige les sessions des différentes formations du Conseil et les réunions des organes préparatoires du Conseil, y compris les comités permanents (tels que le Comité des représentants permanents [Coreper]) et les groupes de travail et comités traitant de questions très spécifiques. En outre, la présidence veille à ce que les débats se déroulent de manière ordonnée et à ce que les règles et procédures du Conseil soient correctement appliquées. La deuxième tâche principale consiste à représenter

le Conseil auprès des autres institutions de l'UE, en particulier la Commission européenne et le Parlement européen. Nous devons essayer de parvenir à un accord sur les dossiers législatifs par le biais de trilogues, de négociations informelles et de réunions du comité de conciliation. »

Bien que chaque présidence puisse mettre l'accent sur certains thèmes, les États membres qui assurent la présidence travaillent en étroite collaboration par groupes de trois, appelés « trios ». Avec quels pays la Belgique assumera-t-elle cette présidence en trio ?

« La Belgique fera partie d'une présidence en trio avec l'Espagne qui nous précède depuis le 1er juillet 2023 et la Hongrie qui nous suivra le 1er juillet 2024. Travailler en trio (trois présidences consécutives travaillant ensemble pendant 18 mois) permet aux pays de placer leurs ambitions dans un contexte plus large et de planifier à plus long terme. La présidence en trio aboutit généralement à un programme commun. »

Quels sont les objectifs de cette présidence en trio ?

« Nous travaillerons ensemble pour trouver des solutions communes aux défis auxquels l'Europe est confrontée. Il y a la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, où nous devons accroître notre résilience européenne et notre autonomie stratégique. Nous

devons également renforcer nos partenariats internationaux. Enfin, en nous appuyant sur l'expérience de la conférence sur l'avenir de l'Europe, nous poursuivons nos efforts sur l'avenir de l'Europe. Il s'agit de renforcer le dialogue avec les citoyens, en collaboration avec les autres institutions de l'UE. En matière de sécurité, la présidence en trio s'efforcera de renforcer la lutte efficace contre la grande criminalité organisée transfrontalière, le terrorisme et l'extrémisme violent, y compris la lutte contre le trafic d'êtres humains, le trafic d'armes, la traite des êtres humains et le financement à des fins extrémistes, la prévention du terrorisme et la fourniture d'une assistance aux victimes du terrorisme. »

« Nous travaillerons ensemble pour trouver des solutions communes aux défis auxquels l'Europe est confrontée. »

En outre, une attention particulière devrait être accordée à la lutte contre les abus sexuels sur les enfants, la violence à l'égard des femmes et la violence fondée sur le genre, ainsi que les discours et les crimes de haine, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance. »

Quel est le rôle de la DGSP dans cette préparation de la présidence belge ?

« La DGSP fait partie de la Task Force "Présidence belge de l'UE" du SPF Intérieur. Celle-ci a été créée à la fin de l'année 2021 et se réunit à intervalles réguliers pour discuter des préparatifs pratiques et substantiels de la présidence belge. Il y a un an, nous avons entamé des séances de concertation entre les différentes DG du SPF Intérieur. En outre, la DGSP fait partie du groupe de travail thématique "Law Enforcement" (Application de la loi) en collaboration avec le Centre de crise National, la Police Fédérale, l'Office des étrangers, l'OCAM, la DG Identité et Affaires citoyennes, la Cellule internationale, etc. La DGSP a également apporté sa contribution à un programme conjoint des Affaires intérieures et de la Justice. Dans ce contexte, nous avons mené plusieurs discussions au sein de la DGSP au cours de l'année écoulée avec les différentes équipes afin de déterminer les priorités à mettre en avant. »

Quels objectifs le SPF Intérieur s'est-il fixés dans le cadre de ce programme commun ?

« Ce vaste programme Justice et Intérieur stipule, entre autres, que la présidence belge mettra tout en œuvre pour renforcer la coopération transfrontalière. Qu'il s'agisse de la protection des citoyens en ligne et hors ligne, de la lutte contre la criminalité organisée et l'extrémisme violent, ou de la gestion efficace des crises. »

Autour de quels thèmes la DGSP travaillera-t-elle ?

« Au sein de la DGSP, nous travaillerons sur plusieurs thèmes pendant la présidence belge de l'UE, le fil conducteur étant "Strengthening the European multi-disciplinary cooperation in safety and security" (le renforcement de la coopération européenne pluridisciplinaire en matière de sûreté et de sécurité). Nous travaillerons plus particulièrement sur deux sujets : l'échange d'informations entre les autorités administratives et la participation des citoyens à la sécurité. »

Anneleen Van Cauwenberge
Responsable du programme
Politique internationale

Calendrier des présidences

2023

1^{ère} moitié
Suède2^e moitié
Espagne

2024

1^{ère} moitié
Belgique2^e moitié
Hongrie

2025

1^{ère} moitié
Pologne2^e moitié
Danemark

Pouvez-vous nous en dire plus sur le thème « échange d'informations » ?

« Nous pensons qu'il est important que les organes politiques des différents pays européens apprennent à se connaître et à travailler ensemble pour échanger de bonnes pratiques. Et ce, dans différents domaines de la DGSP, tels que la sécurité du football et la sécurité privée. Dans le contexte de la sécurité du football, nous aimerions créer une plateforme d'échange d'informations. En quoi consisterait cette plateforme ? L'échange de défis politiques, d'initiatives, d'expériences et de bonnes pratiques concernant la lutte contre les comportements répréhensibles et la violence liés au football. La faisabilité et la pertinence d'une telle plateforme sont actuellement étudiées au niveau du Benelux. L'objectif ultime est bien sûr de porter cette plateforme du niveau Benelux au niveau européen. »

Dans le domaine de la sécurité privée, nous aimerions créer un réseau de contacts entre tous les organismes européens compétents en la matière, dans le but d'échanger des idées et de bonnes pratiques afin d'améliorer les procédures et les réglementations. Nous aimerions également rassembler des informations sur une vision européenne du déploiement de la sécurité privée, en mettant l'accent sur la fiabilité et la qualité. Le 21 novembre 2023, à la veille de notre présidence, nous prévoyons déjà une première réunion de ce réseau. »

Et qu'implique le thème « participation des citoyens à la sécurité » ?

« Nous voulons examiner le rôle des citoyens dans la politique de sécurité. De quelle manière les citoyens peuvent-ils contribuer à la politique de sécurité ? Que peuvent-ils et doivent-ils faire ? Dans le monde virtuel également : comment les citoyens peuvent-ils être impliqués pour rendre d'autres citoyens plus résilients face à la cybercriminalité, par exemple en tant que conseillers bénévoles en matière de cyberprévention ? Enfin, nous souhaitons nous concentrer sur le renforcement des relations entre les citoyens et les professions de la sécurité relevant de la compétence de la DGSP, telles que les agents de gardiennage, les gardiens de la paix et les stewards de football. À cette fin, nous avons déjà lancé la campagne "Respect Mutuel". Nous aimerions la partager avec les autres États membres de l'Union européenne. »

Vous voulez en savoir plus sur notre campagne « Respect Mutuel » ? Scannez ce code QR !



Réunions et événements programmés

- 21 novembre 2023**
1^{ère} réunion du réseau d'experts européens en sécurité privée
- 20 février 2024**
Réunion du groupe restreint de l' ENAA
- 21 février 2024**
Réunion du réseau complet de l' ENAA
- 12 mars 2024**
1^{ère} réunion du Comité exécutif de l'EUCPN
- Avril 2024**
1^{ère} réunion de la plateforme européenne d'échange d'informations non policières sur la sécurité du football
- 29 mai 2024**
2^e réunion du Comité exécutif de l'EUCPN et du Conseil d'administration de l'EUCPN
- 30 mai 2024**
Conférence européenne sur la participation des citoyens

Quel sera le rôle de la DGSP pendant la présidence belge ?

« Aujourd'hui, nous faisons partie de plusieurs réseaux européens. Par exemple, nous représentons notre pays au sein du Réseau européen de prévention de la criminalité (EUCPN). Nous sommes également un contact national dans le Réseau européen des administrations publiques (ENAA), en collaboration avec la Police Fédérale. Au cours de notre présidence, nous préparerons et présiderons plusieurs réunions de ces réseaux. Pour l'EUCPN, la présidence peut également choisir un thème autour duquel elle souhaite travailler. Nous avons choisi de préparer une boîte à outils et d'organiser une conférence sur le thème de la participation des citoyens à la sécurité. Pour le réseau ENAA, cela signifie concrètement que lors de la réunion avec le réseau, nous expliquons et exposons notre politique belge en matière d'approche administrative, non seulement pour inspirer les autres États membres, mais aussi pour recueillir des informations auprès d'autres États membres, comme dans le contexte de la Direction Évaluation de l'intégrité pour les pouvoirs publics (DEIPP). »

Plus malins que les voleurs de vélo

CONSEILS DE PRÉVENTION CONTRE LE VOL POUR LES ÉLÈVES SE RENDANT À L'ÉCOLE À VÉLO

C'est la rentrée ! Le moment est venu pour vos enfants de prendre le chemin de l'école à vélo en toute sécurité. Outre la sécurité routière, le vol de vélos est aussi un sujet important. Voici des conseils et astuces pour éviter le vol de vélo à l'école et sur la voie publique, livrés par Michiel Praet, expert de la DG Sécurité et Prévention.

Comment les étudiants peuvent-ils parquer leur vélo en toute sécurité ?

À l'école

Essayez de parquer le plus possible votre vélo dans un endroit surveillé du parking vélos et sécurisez-le toujours avec deux antivol.

Dans les lieux publics

Essayez d'utiliser le plus possible un parking vélos disponible et s'il n'y en a pas, attachez votre vélo à un objet fixe, sans qu'il gêne les autres usagers de la voie publique.

De manière générale

Il est recommandé de toujours utiliser un cadenas à glissière solide, combiné à un antivol en forme de U ou à chaîne solide, chacun fermant avec une clé. Les serrures à combinaison sont en effet faciles à forcer. ◀

Michiel Praet
Coordinateur du thème criminalité acquisitive



À quoi ressemble le parking vélos idéal pour les écoles ?

Le parking vélos idéal prévoit des mesures tant organisationnelles que techniques et électroniques afin d'éviter les vols.

Organisationnelles

L'idéal serait que le parking vélo soit placé sous surveillance. De bons accords doivent, par ailleurs, être conclus concernant l'utilisation de la clé de la porte d'accès. Il est conseillé de noter qui détient cette clé et à quel moment, pour éviter toute discussion.

Techniques

Une porte d'accès fermant à clé et des clôtures doivent empêcher toute intrusion dans le parking vélos pendant les heures de cours.

Électroniques

Des caméras et systèmes d'alarme peuvent être ajoutés pour renforcer électroniquement la sécurité.



Les écoles sont-elles autorisées à installer des caméras pour lutter contre le vol de vélos ?

Certainement, une école peut décider d'installer des caméras de surveillance ! Il importe toutefois que la caméra de surveillance et les images soient utilisées exclusivement à des fins de surveillance. Dans ce cadre, les images ne peuvent être conservées que pendant un mois tout au plus. Le RGPD doit par ailleurs être respecté à cette occasion. Le responsable de traitement, ou la personne agissant sous sa supervision (l'école), prend toutes les mesures de précaution nécessaires afin d'éviter que des personnes non autorisées puissent avoir accès aux images.

Pour en savoir plus sur la législation relative aux caméras, les caméras de surveillance et l'installation de systèmes de caméras, continuez ici.



À quoi les parents doivent-ils être attentifs lors de l'achat d'un nouveau vélo pour leur enfant ?

En général

Faites graver le vélo ! Lorsqu'un vélo est retrouvé après un vol, cela permet à vous ou votre enfant d'en être reconnu comme propriétaire légitime. Il sera aussi prochainement possible de transférer le numéro unique (avec code QR) à un éventuel nouveau propriétaire grâce au nouveau système d'enregistrement de vélos. Cela se fera alors à l'aide de l'eID ou d'itsme.

Pour les nouveaux vélos

Conservez bien votre preuve d'achat, vous pouvez ainsi toujours démontrer que vous êtes le propriétaire légitime du vélo.

Vélo d'occasion

Achetez uniquement un vélo d'occasion muni de sa facture ou de sa preuve d'achat, sur laquelle le nom du propriétaire précédent est mentionné. Vérifiez par ailleurs toujours l'état d'un vélo. Certaines choses pourraient éveiller vos soupçons, comme un cadenas cassé, des éraflures manifestes ou une gravure effacée. Rédigez enfin une preuve d'achat avec le vendeur, comportant les choses suivantes : description du vélo, numéro de cadre, marque, montant de l'achat, date de la vente, identité et signature du vendeur et de l'acheteur.

Auriez-vous encore d'autres conseils pour les enfants se rendant à l'école à vélo, afin de leur éviter le vol de leur vélo ?

À la maison, parquez votre vélo de préférence dans un endroit correctement clôturé. Même si vous rangez votre vélo dans le garage ou la maison, sécurisez-le systématiquement avec l'antivol.

Si vous le parquez sur la voie publique, mieux vaut faire en sorte que votre vélo se trouve à un endroit avec beaucoup de contrôle social. Les voleurs de vélos pourront ainsi être plus rapidement repérés par des citoyens attentifs.

Soyez prudent avec les données que vous partagez en ligne par le biais des applis sport, par exemple. Réglez les paramètres de confidentialité correctement, afin que les voleurs ne sachent pas où se trouve votre vélo.



Scannez ce QR-code pour plus de conseils sur la prévention contre les vols de vélos !

Arrêt sur la sécurité liée au football

Lors de cette passionnante interview, nous nous sommes entretenus avec Joshua Geertsens, du Service Sécurité Football, qui fait partie de la Direction Générale Sécurité & Prévention du SPF Intérieur. Il nous a révélé leur rôle, les projets dans lesquels ils sont impliqués et les partenaires avec lesquels ils collaborent. Joshua nous a aussi révélé les thèmes prévus à l'agenda à court et long terme.

Joshua, la Team football fait partie de la Direction Générale Sécurité & Prévention du SPF Intérieur. Quel est votre rôle au sein de celle-ci ?

« Nous avons emprunté une nouvelle voie depuis le 14 février, ce qui nous vaut désormais le nom de "Service Sécurité Football". L'appellation "Cellule football" appartient donc au passé (rire) ! Nous avons mis en place trois équipes spécifiques au sein de cette structure remaniée : L'Équipe Contrôle, l'Équipe Sanctions et l'Équipe Politique et Prévention. Si chacune a ses propres responsabilités, les échanges sont toutefois omniprésents. Notre rôle au sein de la DGSP est double. D'une part, nous coordonnons la politique de sécurité liée au football et d'autre part, nous veillons au respect du cadre légal. »

Par quels projets êtes-vous concernés ?

« L'année dernière, le plan d'action "Ensemble pour un football sûr" a été lancé avec une grande variété de mesures et actions constamment élaborées. Cela permet de façonner une approche intégrée et renforcée de la problématique de la sécurité. Une approche ferme, effective et efficace, est résolument privilégiée dans ce cadre.

La prévention est et reste importante en complément d'une politique de sanction immédiate. L'une des tâches principales du Service Sécurité Football consiste donc à y contribuer par son rôle stratégique. Pour ce faire, nous lançons et facilitons des initiatives et projets dans le domaine de la sécurité liée au football. Dans cette optique, un certain nombre de projets sont annuellement subsidiés sur base de "l'AR Subsidies".

En premier lieu, il y a un effort de la part de la Fédération royale belge de football (RBFA) en vue de professionnaliser les stewards par le biais de formations et d'outils interactifs, comme la formation en ligne et la gamification. Le deuxième projet est le projet pyro, en collaboration avec la Fondation des Brûlés.

Ensemble, nous souhaitons aider les clubs à faire prendre conscience à leurs supporters des risques de la pyrotechnie. Cette campagne est aussi l'occasion d'aborder l'utilisation des moyens pyrotechniques dans et autour des stades de football. Le troisième projet est une initiative du Club de Bruges dans la lutte contre le racisme et la discrimination. Le club a apposé près de 24 000 autocollants avec un code QR sur les sièges du stade Jan Breydel. Des supporters de football peuvent ainsi signaler tout comportement raciste ou discriminatoire. Le Club de Bruges souhaite étendre ce projet au Club NXT en 1B. Les matches de cette dernière se déroulent en effet dans un autre stade. Nous allons donc subsidier ce projet du Club NXT. En cas d'évaluation positive, il est possible que nous étendions ce projet à d'autres clubs de Belgique en collaboration avec la Pro League. »

Découvrez tout à ce sujet en pages 12 à 15 !

Joshua Geertsens
Coordinateur Team Politique
et Prévention Sécurité Football

Avec quels partenaires footballistiques collaborez-vous et de quelle manière ?

« Nous travaillons en étroite collaboration avec différents pouvoirs publics locaux, comme les services incendies et la police, pour plusieurs tâches relatives à la sécurité, allant de la détermination des matches à risques à l'infrastructure des stades de football. Ce sont d'ailleurs les services de police qui constatent les infractions à la loi football commises par les spectateurs et qui les verbalisent, avant de transmettre les procès-verbaux à nos services, plus précisément à l'Équipe Sanctions, pour le suivi.

« Nous mettons tout en œuvre pour augmenter notre interaction avec les clubs de football pour profiter de leur précieuse expertise. »

Nous organisons aussi annuellement des moments de concertation avec des bourgmestres de communes accueillant des clubs de football, au cours desquels nous discutons de thèmes actuels et de leurs responsabilités. Nous collaborons en outre avec la RBFA à la formation de stewards et aux responsabilités en matière de sécurité. Nous avons composé des groupes de travail en concertation avec la Fondation des Brûlés, afin de faire face à certains défis mis en évidence lors de la Journée du steward. Le mois dernier, nous avons également organisé la Journée des responsables de la sécurité en collaboration avec la RBFA, afin de prendre connaissance des défis auxquels ils doivent faire face et de pouvoir leur donner les conseils nécessaires. La Pro League, association sportive de clubs professionnels, est un autre partenaire important. Nous collaborons avec eux en vue de mettre des lois en œuvre, comme le futur contrôle de conformité entre le nom sur le billet et la carte d'identité. La Pro League est toujours libre d'élaborer une interprétation particulière, que nous coordonnons et facilitons. Restent

Service sécurité football au rapport

2021-2022, la première saison footballistique « normale » depuis la pandémie de Corona. Combien de dossiers le Service Sécurité Football a-t-il été amenée à traiter ? Consultez les chiffres ici.



La saison 2021-2022 en chiffres

1.587

PV reçus

1.408

décisions
avec sanction

22.037

mois d'interdiction
de stade

€ 910.250

d'amendes imposées

Le Service Sécurité Football serre la vis

Comparaison entre la saison 2021-2022 (la première saison complète après le corona) et la saison 2018-2019 (la dernière saison complète avant le Corona).

+ 7%

Nombre de
PV reçus

+ 96%

Nombre de mois d'inter-
diction de stade imposés

+ 68%

Nombre d'amendes
imposées

Si le nombre de PV a légèrement augmenté, l'énorme augmentation des sanctions est principalement due au fait que le Service Sécurité Football sanctionne plus sévèrement. Le durcissement de la loi football n'y est pas pour rien non plus.

Top 5 des infractions de 2021-2022

1. Incitation à la haine, violence, coups et blessures dans les stades
2. Intrusion dans des zones interdites
3. Incitation à la haine, violence, coups et blessures dans le périmètre du stade
4. Projection d'objets
5. Objets pyrotechniques dans le stade ou aux alentours

Attention !

La véritable problématique se situe à un niveau bien plus élevé ! De nombreux faits ne sont pas verbalisés car il s'agit uniquement d'infractions enregistrées par la police.

évidemment les clubs de football même. Nous mettons tout en œuvre pour augmenter notre interaction avec eux pour profiter de leur précieuse expertise. Nous essayons par exemple d'assister au plus grand nombre de Conseils Consultatifs Locaux possibles pour nous tenir informés des défis auxquels les clubs doivent faire face. »

Quels sont les thèmes figurant sur votre agenda à court terme ? Et quels sont les objectifs à leur sujet ?

« À court terme, nous travaillons aux trois projets de l'AR Subsidies de 2022. L'AR Subsidies 2023 est d'ores et déjà en préparation. La prochaine étape consiste en un appel lancé à toutes les instances pertinentes, afin de présenter des projets que nous pourrions subsidier. Nous souhaitons aussi organiser une concertation entre toutes les personnes concernées par la politique de sécurité liée au football, afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble sur les besoins et défis. »

Et à long terme ?

« À long terme, nous travaillons sur deux thèmes au niveau du Benelux. D'une part, sous la présidence néerlandaise, sur la transposition des interdictions de stade et d'autre part, sous la présidence belge, sur l'élaboration d'une plateforme numérique pour le partage de connaissances. Si cette initiative se montre fructueuse, nous espérons l'étendre au niveau européen. Nous allons en effet endosser la présidence du Conseil de l'UE l'année prochaine, nous aimerions profiter de l'occasion pour mettre en avant le



« Il est en effet dans l'intérêt de chacun que le plus d'actions possible soient entreprises, afin de faire de nos stades des environnements sûrs, agréables et sportifs pour tous les amateurs de football. »

thème de la sécurité liée au football. En partageant plus de connaissances, nous pouvons plus rapidement trouver des solutions pour différents problèmes.

Avec la modification législative en vue, nous souhaitons inciter plus avant les clubs à entreprendre des actions concrètes dans l'approche de certains phénomènes, comme l'utilisation illégale de pyrotechnie et la lutte contre le racisme et la discrimination. Nous ne voulons pas simplement imposer

des obligations unilatérales aux clubs. Notre objectif est de les soutenir en proposant un cadre plus précis et uniforme, au sein duquel ils seront en mesure de donner forme à leurs actions concrètes. Les accords de sécurité sont un instrument d'aide important à ce sujet. Nous développons actuellement un cadre légal pour rendre cela possible.

En attendant, nous souhaitons sensibiliser et inspirer le plus possible les clubs et les pouvoirs publics locaux, afin qu'ils reprennent les actions concernant ces phénomènes dans les accords de sécurité et les intègrent dans la saison footballistique à venir. Il est en effet dans l'intérêt de chacun que le plus d'actions possible soient entreprises, afin de faire de nos stades des environnements sûrs, agréables et sportifs pour tous les amateurs de football. »





« Cela fait maintenant déjà plus de dix ans qu'avec la Fondation des Brûlés, nous plaidons pour une interdiction générale de l'utilisation de matériel pyrotechnique par les non professionnels en Belgique. »

Stefaan Lauwaert
 Coordinateur prévention
 et suivi national auprès
 de la Fondation des Brûlés

ENQUÊTE, PRÉVENTION ET SENSIBILISATION À LA DEMANDE DU SPF INTÉRIEUR EN COLLABORATION AVEC LA FONDATION DES BRÛLÉS.

Matériel pyrotechnique dans le milieu footballistique

Les stades de football en Belgique font depuis déjà un bon moment face à un problème croissant : l'utilisation de matériel pyrotechnique qui provoque de graves brûlures parmi les supporters. Le Service Sécurité Football de la DGSP et la Fondation des Brûlés se sont associés afin de lutter contre ce problème. Ensemble, ils élaborent un projet de prévention et de sensibilisation, dont l'objectif est de réduire le nombre de victimes de brûlures. Nous nous sommes entretenus avec Stefaan Lauwaert, coordinateur prévention et suivi national auprès de la Fondation des Brûlés, afin d'en savoir plus sur la conception et les objectifs de ce projet.

Stefaan, quel est l'objectif principal de la Fondation des Brûlés et de quoi cette organisation s'occupe-t-elle au quotidien ?

« Nous sommes une fondation d'utilité publique et nous aidons et accompagnons en premier lieu les victimes de brûlures. Il s'agit d'une aide au sens large du terme : suivi, aide financière, sociale ainsi que juridique. Par exemple, nous soutenons entre autres les victimes des attentats de Zaventem et de Maelbeek. Nous sommes aussi très actifs dans la prévention et la sensibilisation, afin de réduire le plus possible le nombre de victimes de brûlures. Pour ce faire, nous collaborons très souvent avec d'autres acteurs, comme les pompiers. »

Quel est votre point de vue concernant la problématique relative à l'utilisation de matériel pyrotechnique dans l'enceinte et aux alentours des stades de football ?

« Cela fait maintenant déjà plus de dix ans qu'avec la Fondation des Brûlés, nous plaidons pour une interdiction générale de l'utilisation de matériel pyrotechnique par les non professionnels en Belgique. Les décideurs politiques ne sont malheureusement pas encore parvenus à un consensus. Du point du SPF Économie, il n'est évidemment pas facile de purement et simplement mettre fin au commerce illégal. Les chiffres les plus récents démontrent d'ailleurs aussi que la majori-

té des feux d'artifice allumés proviennent du circuit illégal. Il en va de même pour le matériel pyrotechnique utilisé dans l'enceinte des stades de football, il provient principalement d'Europe de l'Est. Leur dangerosité est double. À commencer par les modes d'emploi en langue étrangère que l'on ne peut donc pas lire, alors que nous, les Belges, ne sommes déjà pas grands fans de modes d'emploi (rires). Ensuite, les feux d'artifice utilisés, et les fusées en particulier, sont résolument plus puissants que ce qui peut légalement être vendu. »

Tout le monde ne partage pas votre point de vue.

« Effectivement. C'est compréhensible, car notre avis technique est basé sur notre expérience de tragédies susceptibles d'arriver à des personnes non informées lorsqu'elles utilisent des moyens pyrotechniques dont la puissance dépasse toutes les attentes. Nous ne pouvons pas rester indifférents en voyant un jeune perdre une main, ou pire encore, perdre la vie dans de telles circonstances. Cela dit, nous comprenons la complexité de la matière et le fait que toutes les parties doivent tenir compte d'un grand nombre de paramètres. En tant que Fondation, nous souhaitons tout simplement aider à faire prendre conscience aux supporters des risques des engins pyrotechniques. Et comme nous sommes particulièrement conscients des difficultés d'empêcher la circulation incontrôlée de matériel pyrotechnique, nous continuons à plaider pour restreindre leur utilisation à des professionnels ou des supporters formés et agréés. »

Qu'est-ce qui a motivé la Fondation des Brûlés à accepter la demande du Service Sécurité Football de la DGSP de mettre un projet commun sur pied ?

« Il s'agit d'un projet de prévention et de sensibilisation. Le Service Sécurité Football m'a contacté pour ce projet, puisque j'enquête depuis déjà des années sur les victimes de feux d'artifice pendant la période des fêtes de fin d'année. Nous avons donc examiné ensemble s'il était possible d'agir concernant cette problématique dans le football. Ainsi que le degré de gravité de cette problématique. Les chiffres parlent malheureusement d'eux-mêmes. Nous avons déploré 43 victimes en 2022, dont quatre blessés graves. »

Le projet de prévention se concentre principalement sur deux domaines : la représentation et la sensibilisation. Quelle est concrètement votre approche ?

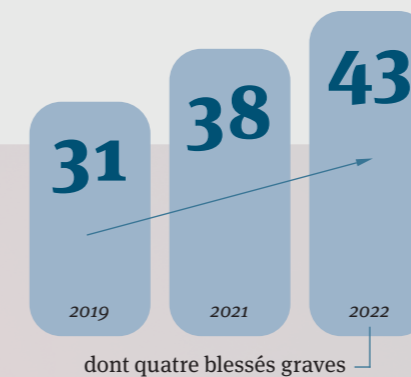
« Le projet se déroulera en effet en différentes phases. La première, qui nous occupe actuellement, est une phase

d'enquête. À notre connaissance, aucune véritable enquête n'a jamais été menée concernant cette question. C'est pourquoi nous allons procéder à un projet pilote, pour faire un tour d'horizon de la problématique. Il s'agit d'un passage obligé avant de pouvoir entreprendre une sensibilisation efficace et correcte. »

En quoi consistera dès lors la phase suivante ?

« Nous regrouperons ensuite tous les chiffres et faits dans un seul rapport, qui nous servira à démontrer l'urgence de la situation à la ministre et aux pouvoirs publics. Ce rapport servira ensuite

à élaborer un plan d'attaque concernant la sensibilisation. Nous voulons par-là toucher tous les supporters, pas uniquement les ultras (noyau dur). En sensibilisant par exemple 90 % du stade, il est possible que ces 90 % finissent par s'opposer à la mauvaise conduite des ultras. Nous voyons même déjà apparaître ce phénomène chez certains clubs belges et néerlandais. Des supporters brandissant des banderoles enjoignant les ultras à ne plus utiliser de feux d'artifice. Une campagne de sensibilisation à grande échelle en collaboration avec d'autres clubs, les services de sécurité et les communes concernées peut aussi être envisagée. »

**Victimes de l'utilisation de la pyrotechnie dans l'enceinte et aux alentours du stade****Quelle forme allez-vous donner à la campagne de sensibilisation ?**

« Nous aimerions utiliser des visuels choquants. Concrètement, nous allons donc représenter des images de victimes de feux d'artifice et d'autres moyens pyrotechniques. Cette campagne ne sera déployée que vers la fin de la prochaine saison footballistique, puisque nous sommes actuellement encore dans la phase d'enquête. »

Quelles sont vos principales ambitions et attentes par rapport à ce projet ?

« Le groupe de projet espère mettre un point final à l'utilisation non contrôlée de matériel pyrotechnique par des supporters, afin d'éviter des drames humains. Nous espérons par ailleurs que des spécialistes trouveront des solutions à la problématique. Notre conclusion est que le projet sera un sacré défi à relever. »

Pensez-vous que les supporters et clubs de football finiront un jour par changer de mentalité ? Les ultras de certains clubs sont en effet persuadés que les feux d'artifice sont indissociables du football.

« C'est tout à fait exact. Le groupe de projet espère naturellement que ce changement de mentalité aura lieu, mais il faudra pour ce faire trouver une bonne alternative. L'ambiance n'est d'ailleurs qu'un aspect de l'histoire, puisque le matériel pyrotechnique est aussi souvent utilisé comme arme

« Le groupe de projet espère que la campagne sera efficace et provoquera un effet positif dans le milieu footballistique. »

retournée contre les services de sécurité ou d'autres supporters. Un changement de mentalité ne se fera en tout cas certainement pas en une seule saison. Le groupe de projet espère que la campagne sera efficace et provoquera un effet positif dans le milieu footballistique. »

Ne laissez aucune chance aux pickpockets avec ces 6 astuces !

La saison des festivals a beau tirer à sa fin, le vol à la tire reste largement répandu lors de nombreux événements. Lisez les astuces ci-dessous pour profiter de votre concert ou événement en toute quiétude.

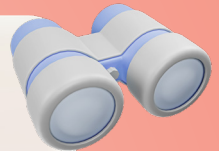
Réfléchissez à ce que vous emportez

Laissez toutes les affaires inutiles à la maison et rangez les choses de valeur dans un casier (si disponible).



Ouvrez l'œil pour les autres

Soyez aussi attentif aux personnes autour de vous. Cela permet une intervention rapide si nécessaire. Vous êtes témoin d'un vol ? Portez secours à la victime.



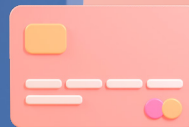
Rangez vos affaires à l'abri des regards

Cachez bien vos affaires, veillez à ce que les fermetures à glissière soient toujours bien fermées et portez-les vers l'avant autant que possible. Gardez toujours à l'œil vos objets de valeur.



Utilisez votre carte bancaire

Ne prenez que la quantité de liquide nécessaire pendant la durée de l'événement et payez le plus possible de manière électronique.



Attention aux situations inattendues ou aux cohues

Soyez vigilant en cas de foule plus dense ou de situations imprévues. Un inconnu vous offre un cadeau ou vous enlace sans raison ? Vérifiez immédiatement si toutes vos affaires sont encore sur vous.



Signalez immédiatement un vol à la tire

Aidez immédiatement la victime et signalez-le à la police et aux services de sécurité présents sur place.



Plus d'astuces ?
Scannez le
QR-code suivant !

